

“ À Metz, l'école n'est pas une priorité...” ”

A lors que le grand débat sur l'école lancé par Luc Ferry touche à sa fin sans avoir soulevé un grand enthousiasme, faisons le point sur la situation de l'école à Metz.

Notre ville, comme toutes les communes, est en charge de l'école élémentaire. Elle verse aux écoles **une subvention de fonctionnement** proportionnelle au nombre d'élèves, qui se répartit comme suit :

- Écoles maternelles : 26,70EUR/ élève
- Écoles primaires : 29,75 EUR / élève
- Écoles primaires (classes spécialisées) : 35,85 EUR / élève

Cette subvention devrait couvrir tous les frais de scolarité, l'école étant obligatoire et gratuite. **À Metz**, par manque de moyens, pour assurer le quotidien de l'enseignement **les écoles doivent utiliser l'argent des coopératives** qui sans être obligatoires financent normalement le petit plus des sorties de fin d'année et des spectacles. Selon une étude réalisée en 2002 par des parents d'élèves, il ressort que, pour pouvoir couvrir les besoins, la dotation municipale devrait être augmentée de 11 EUR / élève. Ainsi, et notamment dans les quartiers les plus défavorisés, où l'argent des coopératives rentre moins, c'est la qualité même de l'enseignement qui souffre d'un manque criant de moyens.

Les cantines posent également problème. Dans de nombreuses villes, les tarifs de cantine sont fixés selon le quotient familial, calculé sur les revenus et le nombre d'enfants à charge. **A Metz, qu'on soit riche ou pauvre, on paie le même tarif !**

A notre demande de réforme du système, il nous est répondu que la collectivité ne peut se substituer aux parents dans leurs obligations. Certes la Ville participe bien au financement des repas, mais on arrive à une situation paradoxale, où la collectivité aide

uniquement les familles qui ont les moyens de payer les repas de cantine pour leurs enfants. Pour des familles modestes, qui bien souvent sont des familles nombreuses, c'est un service qui reste inaccessible. Or, pour les familles les plus fragiles, et donc les plus nécessiteuses, cela garantirait au moins un repas complet par jour aux enfants. À notre sens, c'est le rôle d'une commune de faire jouer la solidarité et de permettre l'égalité.

On peut donc se demander sincèrement si l'éducation est une priorité pour la Ville, mais aussi pour l'Etat. **La carte scolaire** qui définit la sectorisation des élèves et les postes de personnel correspondant **prévoit de lourdes diminutions de postes pour la Moselle, et notamment à Metz.** Ces coupes franches touchent aussi des quartiers en difficulté, où l'école est souvent le dernier service public et un lieu majeur de socialisation. Cette diminution suit la courbe démographique, mais n'aurait-on pas pu justement profiter de la diminution du nombre d'élèves pour envisager autrement l'école et l'éducation ?

De façon plus générale c'est la question de la politique de la Jeunesse menée par la Ville de Metz, qui se pose. Il n'existe pas de large réflexion, ouverte à l'ensemble des partenaires (enseignants, parents, organismes sociaux, monde associatif...) sur les priorités à dégager et à mettre en oeuvre pour la Jeunesse, en matière d'enseignement, d'éducation, d'accueil péri-scolaire, d'animation, de prévention.... Non, ici on applique les mots d'ordre nationaux qui jettent l'opprobre sur la jeunesse dans son ensemble, sans prendre en compte ses difficultés d'insertion sociale et professionnelle. **On ne propose pas d'alternative au consumérisme, on agit au coup par coup...** Pourtant, seule une telle réflexion pourrait permettre de mettre en oeuvre une politique volontariste et cohérente, impulsée et soutenue par la municipalité.

Daniel Planchette
PS.



Danièle Bori
PCF.



Dominique Gros
Conseiller Général
PS.



Marie Anne Isler Béguin
Député Européen
Verts.



Marielle Olezinski
PS.



Pierre Bertinotti
Président du groupe
PS - PC
PS.



Pierre Tiercelin
PS.



René Darbois
Président du groupe
des Verts.



Véronique Roederer
PS.



Violaine Pauly
PS.

